



## CODE VESTIMENTAIRE :

### LE PORT DE L'UNIFORME À LOUIS-RIEL

- L'uniforme scolaire est composé de :
  - polo rouge à manches courtes ou longues
  - pantalons noir ou beige
  - bermudas beige
  - jupe à carreaux grise
  - veste rouge Adidas, Elevate ou Nike (optionelle)
- Seuls les vêtements de l'ancien fournisseur VSP et ceux vendus à l'école sont permis. **Ceux de la maison Antoine et Taillefer ne sont plus acceptés.**
- **Seulement** les T-shirt de couleur **noir ou blanc** (sans écriture ou publicité) sont acceptés **sous** le polo à manches courtes ou longues. Aucun T-shirt ou «hoodie» ne peut être porté seul sous la veste et aucun «hoodie» ne peut être porté sous le polo.
- Les filles peuvent porter un collant (couleurs noir **ou** blanc seulement) sous les jupes et les shorts. Aucun autre type de pantalon (p.ex., yoga ou gymnastique) n'est accepté.
- Le seul type de foulard accepté est le Hijab (pas de bandana ou autres foulards).
- Les filles musulmanes ont le droit de porter une jupe longue noire (sans motifs, brillants, textures, etc..).
- Les anciens chandails de couleurs bleu ou noir ainsi que les anciens «hoodies» noir ou rouge ne sont plus acceptés.
- Aucune casquette, tuque, chapeau ou capuchon à l'intérieur de l'école.
- Les pantalons de l'uniforme VSP et LOFT **sont de rigueur.**
- Les bas ne peuvent pas être portés par-dessus le bas du pantalon.
- Pas de ceintures sur les blouses.
- Les vêtements d'éducation physique, d'entraînement Sports-études, ou des Académies **ne font pas partie** de l'uniforme de l'école donc ne peuvent seulement être portés que dans les cours d'éducation physique ou de sports-études. Les gilets sportifs achetés pour célébrer un tournoi tel OFSAA ou les gilets d'équipes de sport interscolaire ne font pas partie de l'uniforme.
- Les chandails, t-shirts et autres accessoires **des programmes sportifs ne font pas partie** de l'uniforme.
- Les situations suivantes constituent aussi des infractions au code vestimentaire : rouler le haut de la jupe ou le bas des shorts afin de les raccourcir, porter un vêtement ne faisant pas partie de l'uniforme LR par-dessus son uniforme à tout moment de la journée scolaire incluant le dîner (p.ex., gilet, pantalon, manteau).

#### AUTRES RAPPELS :

***-Aucun élève ne sera accepté en salle de classe sans l'uniforme correctement porté.***

**-L'uniforme est obligatoire pour tous les élèves dès leur arrivée et pendant toute la journée scolaire, incluant le dîner et ce, même lors des journées d'examens.**

**-L'uniforme doit être porté correctement en tout temps dans l'école et durant les sorties scolaires.**